

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mil treize
Le 13 décembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2013
PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – TEILLET
EXCUSES : MM. MERCIER – SUTRE
ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. ALLEGRE – CALVET
– REMAUD
POUVOIRS : M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET
M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2013-12-03 D

OBJET : Indemnités du Trésorier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Olivier RIGAUDIE, trésorier à la Trésorerie de La Rochefoucauld a été remplacé par Monsieur Philippe ROOS depuis le 1^{er} juillet dernier et qu'il convient de délibérer sur les modalités d'attribution de ses indemnités.

En effet, Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2013-06-03 D et expose qu'il y a eu erreur sur la date de prise de fonction de Monsieur ROOS.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1993 fixe les conditions d'attributions de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal décide d'allouer à compter du 1^{er} juillet 2013 l'indemnité de conseil au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé à Monsieur Philippe ROOS.

Le Conseil Municipal décide également de lui verser l'indemnité d'aide à la confection des documents budgétaires instituée par le même arrêté à compter de l'exercice 2014.

Fait à Jauldes, le 16 décembre 2013

Le Maire
Eric SAVIN

